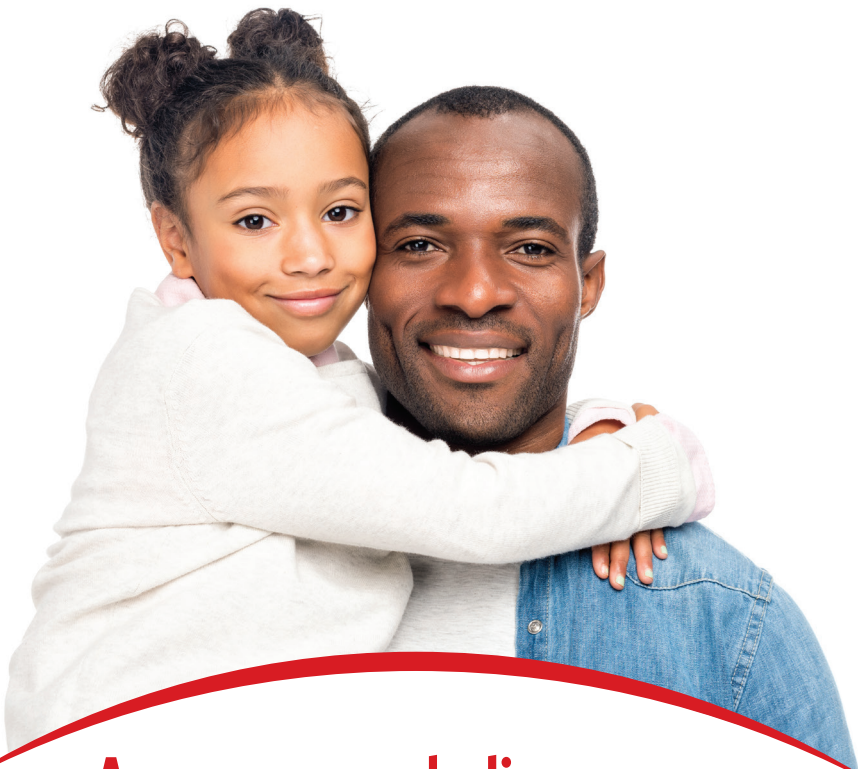




Assurance maladies graves

Une protection financière qui vous permet de vous consacrer à votre rétablissement.

Plan de protection du Canada offre une assurance maladies graves sans exigence médicale jusqu'à 100 000 \$.

Paiement forfaitaire en franchise d'impôt. De la perte de revenu aux frais médicaux – vous choisissez les dépenses qui seront couvertes.

- ✓ Proposition simple et facile – vous pouvez obtenir une couverture en moins d'un jour
- ✓ Aucun examen médical ou rendez-vous avec le médecin n'est nécessaire
- ✓ Regroupez les protections et économisez en souscrivant une assurance vie et une assurance maladies graves
- ✓ Les paiements commencent le deuxième mois – applicable aux régimes à paiements mensuels
- ✓ Les avantages gratuits pour les membres* comprennent un service de préparation de documents en ligne** pour les testaments et les procurations personnalisables, des bourses d'études sur concours et plus encore

Si vous étiez aux prises avec une maladie grave, comme une maladie cardiovasculaire ou un cancer, seriez-vous préparé financièrement?

Appelez-nous dès aujourd'hui pour obtenir une soumission gratuite et sans obligation.